

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

93-363 du 20 AOUT 1993
LE DECRET N° /MFIRA/DGFP/DME.B2.

Portant intégration, titularisation et nomination de Monsieur LOUKAKOU (Firmin Emmanuel) Conseiller des Affaires Etrangères de 2° classe contractuel dans les cadres réguliers de la Fonction Publique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant
réfonde du Statut Général de la Fonction Publique ;

D.G.B. (/)
(/u le décret n° 92/336 du 7 Juillet 1992 fixant les
modalités de la titularisation des Agents Contractuels de l'Etat ;

(/u le décret n° 93/315 du ~~23 Juin 1993~~ portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin ~~1993~~ portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet ~~1993~~ portant
organisation des intérim des Ministres ;

D.G.C.F. (/)
(/u le décret n° 92/324 du 25 Juin 1992 portant
promotion à titre exceptionnel de Monsieur LOUKAKOU Firmin ;

(/u l'arrêté n° 2254/MT-DGT-DGAFE du 9 Juin 1969
portant engagement de l'intéressé ;

(/u l'arrêté n° 2306/MT-DGT-DGAFE du 24 Juin 1970
portant avancement de l'intéressé ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

(/ E C R E T E :

.../...

